



INTERBEV - FRANCEAGRIMER

JOURNEE DES ECHANGES FRANCO-ITALIENS DE BOVINS

VERONE, LE VENDREDI 07 FEVRIER 2014

COMPTE RENDU ET EVALUATION



Filière Bétail et Viande

4 mars 2014
Dossier n°516959



Sommaire

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DES ECHANGES FRANCO-ITALIENS DE BOVINS.....	3
Introduction.....	4
1. Présentations des intervenants français	4
2. Table ronde avec les opérateurs italiens.....	6
3. Compte-rendu des échanges avec la salle.....	10
4. Evaluation de la satisfaction des participants italiens.....	12
4.1. Analyse globale des questionnaires de satisfaction (papier)	12



**COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DES
ECHANGES FRANCO-ITALIENS DE
BOVINS**

Introduction

INTERBEV et ses organisations nationales dédiées à l'exportation du bétail français : la FFCB (Fédération Française des Commerçants en Bestiaux), Coop de France et la FNB (Fédération Nationale Bovine), en partenariat avec FranceAgriMer, ont organisé le vendredi 7 février 2014 à Vérone une journée avec leurs partenaires de la filière italienne portant sur **L'ENGRAISSEMENT EN ITALIE : BILAN ET PERSPECTIVES**.

Cette journée a été organisée par Carol DELOUME d'Interbev (Responsable Export) en collaboration avec Pierre SILVERA de FranceAgriMer (Direction Filières et International, Unité Appui aux Exportateurs).

La journée s'est déroulée dans la salle de réunion Mondrian de l'hôtel Crown Plaza et a été suivie par environ 170 participants (hors délégations FranceAgriMer, Interbev et Ubifrance).

Monsieur Yves BERGER, Président d'Interbev, accueille les participants à la 29^{ème} édition de cette Journée.

M. Jean-Claude CRASSAT, Président de la Commission Import-Export de la FFCB, ouvre le colloque. Il constate que l'année 2013 a été difficile : crise économique, consommation en baisse et chiffres des premiers mois concernant les échanges alarmants. Les signes avant-coureurs de ce qui aurait pu être une psychose ne se sont heureusement pas confirmés : selon les derniers chiffres de fin d'année, les indicateurs semblent mieux orientés.

Monsieur CRASSAT annonce que 900 000 têtes ont été échangées en 2013 : malgré ce bon chiffre, la vigilance est de mise quant à l'évolution du marché. Il ne faut pas nier une érosion des volumes.

Monsieur CRASSAT rappelle que l'Italie constitue un débouché incontournable pour les brouards français, qu'il n'existe pas d'autre marché de substitution net que les échanges entre les deux pays doivent par conséquent perdurer.

Par ailleurs, Monsieur CRASSAT rappelle que le commerce et la valorisation du bétail français constituent un vrai métier, impliquant de nombreuses contraintes (marché, sanitaire, financier, logistique) et que la mise en place de CGV permettrait à chacun d'exercer son métier dans les meilleures conditions possibles (notamment au regard des délais de paiement).

Enfin, Monsieur CRASSAT annonce le déroulé de la journée : une première partie dédiée aux présentations suivie par une table ronde composée des opérateurs italiens de la filière et finissant par des échanges avec la salle.

1. Présentations des intervenants français

- **M. Didier GUERIAUX**, Directeur à la Sous-direction de la Santé et de la Protection animales de la DGAL
- **Mme Caroline MONNIOT**, Institut de l'Elevage
- **M. Kees de ROEST**, CRPA Reggio Emilia
- **M. Baptiste BUZCINSKI**, en charge des affaires européennes et économiques à Interbev

M. Didier GUERIAUX prend la parole et expose le compte-rendu des 29^{èmes} rencontres sanitaires bilatérales franco-italiennes qui ont lieu la veille au soir et au cours desquelles a été traitée la situation sanitaire de la France. Il indique en préambule que 2013 a enregistré un tassement des échanges de l'ordre de 5 % pour atteindre un niveau de 900 000 têtes ; néanmoins, corroborant les propos de M. Jean-Claude CRASSAT, les chiffres de début d'année sont meilleurs que ceux de fin d'année.

Il informe que la France souhaite être retirée de la liste de prophylaxie concernant la leucose bovine. En revanche, deux maladies sont toujours présentes : la tuberculose bovine et la fièvre catarrhale bovine.

Concernant la première qui sévit dans le Centre-est et le Sud-ouest de la France, on note une amélioration en 2013 grâce aux efforts mis en œuvre qui se sont traduits par une baisse de nouveaux cas, et ce notamment en Bourgogne. La tuberculose bovine fait désormais l'objet d'une surveillance sur l'ensemble du territoire européen dans les pays qui se disent indemnes (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et le nord de l'Italie). Aujourd'hui, la Grande-Bretagne et l'Espagne ne sont pas indemnes. Pour information, l'Union européenne publie sur son site l'état des foyers dans ces zones indemnes. On constate une résurgence de la tuberculose, en petit nombre, dans pratiquement tous les pays d'Europe (par exemple, en Bavière, aux Pays-Bas, en Belgique et en France). En France, 100 cheptels sur 220 000 ont été atteints en 2013, ce qui constitue un taux très bas.

Un événement sanitaire a marqué l'année 2013 : l'apparition en septembre 2013 de la fièvre catarrhale ovine en Corse. La maladie paraissant installée depuis quelque temps en Sardaigne, il est vraisemblable que le foyer soit sarde et qu'il se soit exporté en Corse. A l'identification de la maladie, la Corse a été isolée et des vaccins, financés par la DGAL, ont été mis à la disposition des éleveurs corses (220 000 têtes ont ainsi été vaccinées). Cette situation doit donner lieu à une rencontre entre les autorités nationales et locales françaises et italiennes en Corse pour voir comment gérer collectivement les relations entre les deux îles qui ont des liens culturels très marqués afin de maîtriser les problèmes rencontrés et les contenir.

Par ailleurs, l'année 2013 a donné lieu à un travail des autorités françaises dans les centres de rassemblement où les presque 2 000 établissements français identifiés ont fait l'objet d'une inspection systématique pour donner ou renouveler l'agrément nécessaire aux échanges nationaux, avec pour axes de travail principaux la notification en base de données et les règles de bien-être et sanitaires en termes de flux d'animaux.

Monsieur GUERIAUX indique que les rencontres franco-italiennes sont le moment idoine pour échanger et maîtriser ensemble ce type de problème.

Poursuivant son intervention, Monsieur GUERIAUX indique qu'à l'exception du chapitre corse, l'année 2013 en France a été plutôt calme du point de vue sanitaire.

Il mentionne le problème de la traçabilité des chevaux aboutissant à une production de viande chevaline « low cost », sans garantie de traçabilité. La France a une politique d'identification et de traçabilité des chevaux différente de celle mise en place pour la viande bovine mais s'oriente vers une plus grande rigueur en la matière.

Par ailleurs, Monsieur GUERIAUX fait état du bilan des dossiers de « non-conformité » entre la France et l'Italie (via l'Ambassade) dont le chiffre est en baisse : en 2013, 66 dossiers ont donné lieu à des corrections du fait d'insuffisance. En 10 ans, le nombre de dossiers de « non-conformité » est passé de 400 à 66. Il indique que le logiciel TRACES constitue une piste de travail afin d'améliorer le dispositif, afin de communiquer sur et remonter les non-conformités. Il ajoute que lors des échanges avec les autorités locales italiennes sur le sujet, le ressenti global (sur la qualité des animaux, le transport, la certification,...) a été plutôt bon. En détail :

- Piémont : le problème a plutôt concerné le retard des pré-notifications d'arrivée des animaux (pour y pallier il faut fluidifier le système de notifications). Le Piémont est très attaché à une politique de contrôle des transports et ils ont fait part de leur bilan de contrôle : la principale non-conformité observée est la surcharge des camions.
- Vénétie : sur 293 contrôles, 36 ont touché des bovins français alors que les bovins français représentaient les $\frac{3}{4}$ des bovins importés (soit 10% de contrôles sur les bovins français pour 75% des livraisons). Une anomalie de bien-être animal a été signalée (ventilateurs non fonctionnels).
- Toscane : augmentation du nombre de contrôles et baisse du nombre de non-conformités.
- Lombardie : politique sanitaire très offensive.

Monsieur GUERIAUX achève son intervention en dressant le bilan des travaux et échanges de la veille : il constate un haut niveau de qualité sanitaire en France et en Italie mais rappelle l'épineux dossier sarde-corse.

Il se félicite du très bon climat de confiance existant entre les autorités françaises et italiennes. Au titre de la DGAL, il souhaite continuer à améliorer la fluidité des échanges d'animaux et des informations. Pour cela, il souhaite que le logiciel TRACES soit un outil utilisé par le plus grand nombre afin de remonter les non-conformités et contribuer à des notifications plus rapides. Enfin, il mentionne le site Internet de la DGAL sur lequel sont disponibles des plateformes d'épidémiologie-surveillance contenant des informations sanitaires régulièrement mises à jour.

Mme Caroline MONNIOT présente le marché italien de la viande bovine en 2013.

M. Kees de ROEST effectue son exposé sur les coûts de production dans les ateliers d'engraissement en Italie et sur l'impact de la PAC italienne. En conclusion de sa présentation, M. de ROEST indique que la réforme de la PAC aboutit à une réduction de la rentabilité des entreprises d'engraissement italiennes.

En commentaire de l'intervention de M. Kees de ROEST et avant de céder la parole à M. Baptiste BUZCINSKI, **Monsieur CRASSAT** souligne que le prix des broutards ne pourra baisser et que le prix de la viande ne pourra augmenter. Seule l'alimentation peut constituer une variable d'ajustement et une piste pour maintenir un équilibre dans les prix.

M. Baptiste BUZCINSKI présente la PAC 2014 et son application en France.

M. Jean-Claude CRASSAT remarque que les politiques de la PAC ne sont pas appliquées de la même façon d'un pays à un autre et que les éleveurs naisseurs français toucheront moins de primes, rendant inenvisageable une baisse du prix.

Aucune question dans la salle, une pause est proposée.

2. Table ronde avec les opérateurs italiens

M. Yves BERGER invite à la tribune :

- **M. Fabio SCOMPARIN**, président d'Azove
- **M. Giuliano MARCHESIN**, directeur UNICARVE
- **M. Fabrizio GUIDETTI**, directeur UNIPEG
- **M. François TOMEI**, directeur d'ASSOCARNI

Le premier intervenant italien à prendre la parole est **M. Fabio SCOMPARIN**, président d'Azove.

M. Fabio SCOMPARIN souligne que ce rendez-vous franco-italien représente un moment d'échange afin d'améliorer les connaissances respectives.

Il procède à une brève présentation d'Azove : Azove est un groupe coopératif en Vénétie créé il y a plus de 40 ans (regroupant 360 éleveurs et 150 sociétaires).

A l'origine, Azove proposait ses services aux coopératives de Vénétie ; dans les années 90, Azove a élargi son action aux éleveurs indépendants.

Le groupe importe plus de 1 000 têtes de JB par semaine en provenance de France qui sont ensuite distribuées aux éleveurs et membres mais gère également l'alimentation, offre une assistance technique aux exploitations et a une fonction de support économique et financier (facilités de financement).

M. Fabio SCOMPARIN n'est pas d'un naturel pessimiste mais il estime qu'actuellement il n'y a pas de quoi se réjouir et les élevages sont confrontés à des difficultés.

Les principaux problèmes rencontrés dans les échanges avec la France portent principalement sur :

- la saisonnalité des broutards français
- la forte variation des prix avec des écarts de 30, 40 voire même 50 centimes/kg enregistrés en octobre/novembre dernier
- le manque de disponibilité et un coût du broutard qui reste très élevé

Selon M. Fabio SCOMPARIN, si cette situation devait se poursuivre la semaine suivante, Azove serait contraint de marquer une pause dans ses importations de France.

La saisonnalité de l'offre et les écarts de prix importants sont mal accueillis par la grande distribution. De plus, lorsque le prix augmente trop, la consommation en pâtit.

Pour pallier ces problèmes, il est nécessaire de programmer les échanges entre la France et l'Italie.

M. Fabio SCOMPARIN indique que la grande distribution fait partie intégrante de la filière car elle représente une filière unique : les animaux partent de France, sont ensuite élevés en Italie, arrivent à l'abattoir pour finir dans les linéaires de la grande distribution, le dernier maillon de la chaîne. M. Fabio SCOMPARIN est convaincu que la typologie des animaux français est la plus adaptée aux élevages italiens avec des résultats très satisfaisants et une viande particulièrement appréciée des italiens.

Outre son activité d'élevage, le groupe Azove a développé une activité d'abattage depuis quelques années qui lui permet d'abattre 50% de sa production. Le groupe est par conséquent directement impliqué dans le commerce de la viande et M. Fabio SCOMPARIN souligne que le consommateur italien s'oriente de plus en plus soit vers des produits moins coûteux (des morceaux moins nobles), soit vers des produits de substitution, plus économiques, tels que les pâtes ou la viande de volaille.

Les relations avec les principales coopératives et éleveurs français vont se poursuivre et ils demeureront les principaux fournisseurs d'Azove mais il est nécessaire de planifier les actions.

Réduire davantage les coûts semble difficile quand les marges ne sont plus aussi généreuses qu'autrefois, que le prix du broutard et de l'alimentation est élevé.

Un autre point abordé par M. Fabio SCOMPARIN concerne la conformation des broutards : en effet, il constate qu'ils sont plus gras qu'autrefois et que leur développement n'est plus le même.

Concernant la réforme de la PAC, les éleveurs d'Azove espèrent que les politiques italiens suivront de très près ce point et restent convaincus qu'ils auront la possibilité de continuer leur métier d'éleveur.

M. Fabio SCOMPARIN signale à l'assemblée que le lundi 10 février, Azove organisera un colloque à Padoue sur la prochaine PAC avec la participation de Paolo de Castro, Président de la commission agricole au sein du parlement européen, afin de sensibiliser et alerter sur les problèmes des éleveurs italiens.

Enfin, M. Fabio SCOMPARIN remercie les participants à cette journée bétail : les principaux arguments qu'il voulait aborder ont été mis en évidence.

M. Giuliano MARCHESIN salue l'assemblée de la part du président Barbisan retenu pour des motifs professionnels.

Il souligne que la période n'est pas des meilleures pour les races à viande. Il indique également que des négociations nationales sont en cours par rapport aux règles de la prochaine PAC.

Au sujet de l'avenir de l'engraissement en Italie, M. Giuliano MARCHESIN se veut optimiste : pour preuve, le secteur s'est déjà sorti de situations désastreuses qui se sont ensuite rééquilibrées.

Il lui paraît difficile de demander aux éleveurs français de diminuer le prix des broutards.

M. Giuliano MARCHESIN indique qu'Unicarve, Assocarni et Unipeg travaillent ensemble, ce qui est un point positif. Il demande le soutien de MM. Andretta et Mezzogori de Confagricoltura pour servir de trait d'union avec le ministère.

M. Giuliano MARCHESIN signale qu'en janvier 2014 le Mipaaf (Ministère italien des politiques agricoles) a envoyé à Bruxelles un cahier des charges visant à l'adoption d'un système de qualité afin d'améliorer la production de viande. La commission européenne devrait rendre son verdict début avril 2014.

Par ailleurs, M. Giuliano MARCHESIN s'insurge contre l'accord commercial en discussion entre l'Europe et les Etats-Unis qui conduira, avec les importations de viande en provenance des Etats-Unis, à l'introduction d'une viande moins qualitative. De même, il s'oppose à l'abrogation de l'étiquetage obligatoire.

En outre, M. Giuliano MARCHESIN fait part de sa préoccupation concernant le débouché des pays du Maghreb qui ampute d'autant le nombre de têtes prévus pour l'Italie. Il espère que la préférence sera toujours accordée à l'Italie.

Selon lui, il est probable les premiers signes de sortie de la crise voient le jour en 2015 et que l'équilibre revienne en 2016.

Pour conclure, M. Giuliano MARCHESIN lance : « «NOUS DEVONS COLLABORER ! » »

M. Fabrizio GUIDETTI, remercie de l'occasion offerte et de l'organisation de cette réunion. Il fait remarquer qu'Interbev parle d'une seule et même voix, ce qui est un bel exemple d'action pour l'intérêt de la filière. Après 5 années de diminution du PIB, de baisse des revenus et d'augmentation du chômage, M. Fabrizio GUIDETTI estime que l'Italie se situe au niveau le plus bas de la crise. Il prévoit une reprise lente et progressive.

Il ne s'agit pas d'une crise cyclique. Cette crise, que personne n'avait prédite, devrait s'étaler sur une bonne dizaine d'années et nous renvoie à une situation similaire à la période d'après-guerre.

Face à cette situation, il est fondamental de proposer et de trouver ensemble des solutions.

M. Fabrizio GUIDETTI fait ainsi part de 4 à 5 idées comme pistes de réflexion :

1/ La première concerne les marges allant à ceux qui commercialisent la viande.

Le consommateur italien a moins d'argent, il se contente de manger moins et des produits de qualité inférieure. La viande devient un produit riche et dès lors, un produit attaqué.

Le secteur de la viande est en difficulté : phase de déflation des prix qui retombe sur tous les producteurs.

M. Fabrizio GUIDETTI observe un changement radical des modes de consommation : le consommateur d'aujourd'hui est pressé, il a moins de temps pour cuisiner et en a moins envie, il s'oriente vers le prêt-à-consommer.

Selon M. Fabrizio GUIDETTI, il faut améliorer les races (et l'indice de conversion des animaux), grâce à la génétique, afin d'améliorer le produit et ainsi satisfaire les exigences d'un consommateur qui évolue.

De plus, il constate que le poids carcasse des animaux est trop élevé, induisant des problèmes de conformité. Il faudrait par conséquent travailler à ce problème en lien avec les instituts de recherche et ainsi raisonner la production.

2/ M. Fabrizio GUIDETTI constate que la filière subit les attaques systématiques des médias sur les thèmes de la pollution, de la consommation de céréales, de la santé,...

Pour contrecarrer ces attaques, il faut faire comprendre aux consommateurs l'importance de la viande bovine dans le régime alimentaire, ses valeurs nutritive et nutritionnelle,...

3/ Profiter de l'Expo Universelle de Milan en 2015 pour communiquer sur les valeurs de la filière franco/italienne.

4/ (Ré)-apprendre à utiliser le 5^{ème} quartier qui n'est pas un sous-produit et qui offre de nombreuses opportunités. Il faut réhabiliter ces quartiers considérés comme moins nobles.

5/ Enfin, il serait souhaitable d'obtenir un changement des règles communautaires et une définition de la PAC qui soit favorable aux éleveurs français et italiens.

Pour conclure, M. Fabrizio GUIDETTI réitère son souhait et son vœu d'une collaboration plus étroite et coordonnée entre les deux filières qui partagent et ont en commun de nombreux intérêts et enjeux. Le premier rendez-vous sera la définition de la PAC pour que l'élevage italien puisse continuer à faire de l'engraissement.

M. Yves BERGER remercie **M. Fabrizio GUIDETTI** et indique qu'il a bien noté qu'il y avait une Exposition Universelle à Milan l'année prochaine, qui démarre à peu près en même temps que le salon Tutto Food. Actuellement, Interbev réfléchit à la meilleure façon d'y participer : il n'est pas sûr qu'Interbev soit présente dans l'enceinte même de l'Exposition, mais la filière est tout à fait favorable à étudier avec ses partenaires italiens des modalités de participation.

M. Yves BERGER passe la parole à **M. François TOMEI**.

M. François TOMEI prend à son tour la parole et aborde le thème de la réforme de la PAC. Selon lui, les résultats obtenus lors des négociations ont été meilleurs que ce à quoi on pouvait s'attendre après les premières propositions.

Au vu de ces bons résultats, il faudrait mettre à profit les années à venir pour développer les filières.

M. François TOMEI a participé le jour précédent, en France, au congrès de la FNB, ainsi que M. Luigi CREMONINI. A cette occasion, l'ensemble de la zootechnie française, présent à ce congrès, a pris conscience qu'il fallait apporter des améliorations. Ce qu'il en ressort, d'après lui, c'est que l'engraissement n'est plus la priorité en France.

M. François TOMEI souligne que l'objectif de toutes ces rencontres est de mettre en place une filière unique.

Les données export présentées par Caroline MONNIOT d'Idele montrent une hausse de +50% des exportations françaises de brouards vers les marchés tiers mais il précise qu'il s'agit d'un flux irrégulier et de marchés qui ne peuvent pas garantir un revenu stable aux éleveurs français.

L'attente principale de la filière italienne concerne la régularité des prix des brouards.

M. François TOMEI insiste sur le fait que la filière italienne représente la filière « gold » pour les Français et qu'elle mérite toute leur attention.

La France est le premier exportateur de viande bovine en Italie mais il est inutile de casser le marché. Les éleveurs/engraisseurs italiens souffrent de cette situation, tout comme les éleveurs français.

M. Yves BERGER invite **M. Fabio SCOMPARIN** à compléter son intervention précédente.

Ce dernier souligne une nouvelle fois que le principal problème rencontré avec la filière française est la saisonnalité des broutards, impliquant des variations de prix mal acceptées par la grande distribution. Pour y remédier, il est nécessaire de planifier au maximum.

Fin de la table ronde avec les opérateurs italiens.

L'assemblée est invitée à intervenir.

3. Compte-rendu des échanges avec la salle

M. Daniele BONFANTE, directeur commercial d'Azove, prend la parole. Il indique qu'il participe à ces réunions depuis de nombreuses années et que le fil rouge est identique.

Néanmoins, il souligne qu'aujourd'hui a été abordé un point qui selon lui marque un cap : l'efficacité. Il est nécessaire de parler d'innovation de la filière, de la naissance à l'abattage et jusqu'à la commercialisation.

La question est : comment améliorer l'efficacité du système ?

Une piste d'amélioration est la génétique, mais elle ne suffit pas.

La viabilité économique de l'élevage est un enjeu important et il est nécessaire de réduire les coûts dans tous les compartiments.

Concernant le développement durable, des changements sont déjà en cours, notamment grâce à un regain d'attention au bien-être des animaux et une augmentation des investissements dans les élevages.

M. Daniele BONFANTE signale un sujet d'actualité : les antibiotiques. Une expérience est en cours avec des partenaires français visant à réduire l'utilisation des antibiotiques dans les élevages. L'avantage est double : un gain économique et une meilleure santé des animaux.

Par ailleurs, une vaccination précoce permet de réduire le recours aux antibiotiques ; de surcroît, la collaboration avec les coopératives françaises est excellente et quand elle existe, permet d'éviter une double vaccination, en France et en Italie.

M. Daniele BONFANTE souligne qu'au travers de ces exemples s'ouvrent des espaces de travail et d'amélioration communs : mieux gérer la vaccination, les traitements sanitaires et médicamenteux permet d'éviter le gaspillage d'une utilisation abusive ou intempestive.

M. Daniele BONFANTE cite un autre projet en cours avec un groupe de coopératives relatif à l'achat d'animaux sans cornes.

Il conclue en indiquant que des marges techniques existent pour améliorer l'efficacité.

M. Yves BERGER invite **M. Guy HERMOUET** à la tribune.

M. Guy HERMOUET, Vice-Président de la FNB et Président de la section Bovins d'Interbev est invité à la tribune par M. Yves BERGER : pour sa 2^{ème} participation à cette Journée, il constate que les présentations et échanges précédents ont été d'un très bon niveau.

Selon lui, il ne faut plus parler de deux filières mais d'une seule filière, celle de la production de viande en France et en Italie.

Il rappelle que l'Italie est le premier débouché pour la France : il est par conséquent nécessaire de collaborer plus et de moins se concurrencer.

M. Guy HERMOUET remarque que la filière est en décroissance et que les éleveurs ont tendance à la dévégétalisation pour s'orienter vers la culture de céréales. Il note également que le marché français et européen représente 95% à 96% des débouchés et qu'il est essentiel de les diversifier.

Par ailleurs, M. Guy HERMOUET signale qu'il est important de redonner une image positive de la viande bovine au travers d'une communication adéquate, basée sur le plaisir et la convivialité.

Pour gagner de la croissance et maintenir les prix, il faut se tourner ensemble avec les filières maigre, engraissement et viande vers les marchés extérieurs et y trouver de nouveaux débouchés. Il faut aller de l'avant ensemble, partager les évolutions techniques.

De même, français et italiens doivent avancer ensemble au niveau de la réglementation européenne : en s'alliant, les deux parties auront plus de poids vis-à-vis de Bruxelles.

Enfin, M. Guy HERMOUET rappelle que l'étiquetage et la traçabilité constituent deux gages de qualité qu'il faut mettre en avant vis-à-vis du consommateur.

M. Yves BERGER remercie une nouvelle fois l'assemblée avant de passer la parole à **M. Dominique GUINEHEUX**, Président de la Commission Commerce Extérieur d'Interbev.

M. Dominique GUINEHEUX remercie à son tour les intervenants ; il rappelle les échanges historiques existants entre les deux pays.

Il note une baisse des abattages en France et en Italie de l'ordre de -5% en 2013, ainsi qu'une baisse de la consommation.

Par ailleurs, la mise en place de la réforme de la PAC impliquera une adaptation nécessaire.

Face à ces défis, il rappelle que la France possède des atouts et des richesses : un cheptel de 8 millions de vaches dont 4 millions de vaches allaitantes, un savoir-faire (de toute la filière : élevage, abatteurs,...), une traçabilité proche du parfait, une sécurité alimentaire également proche du parfait et des conditions sanitaires au meilleur niveau.

Les médias détruisent la viande bovine alors que le consommateur l'aime (taux de pénétration de 98%).

Il faut trouver des partenariats, des synergies, renforcer les liens existants pour rassurer le consommateur vis-à-vis de la viande bovine.

CONCLUSION

M. Jean-Claude CRASSAT, pour conclure, remercie tout d'abord les nombreux professionnels et intervenants qui ont participé à cette journée.

Il note que ses clients sont devenus pour la plupart des amis et souligne que ces rencontres sont d'une grande importance et le seront de plus en plus à l'avenir : la force déployée pour créer des réseaux aide à affronter les crises, les problèmes,...

Enfin, **M. Jean-Claude CRASSAT** suggère à **M. Yves BERGER** de tenir la prochaine édition de cette Journée dans le Piémont et de l'organiser à Vérone les années paires pendant le salon Fieragricola.

M. Yves BERGER invite les participants à partager le déjeuner servi dans le restaurant de l'hôtel.

4. Evaluation de la satisfaction des participants italiens

L'évaluation de satisfaction auprès des participants italiens a été menée par analyse des questionnaires papier, une vingtaine au total, ainsi qu'au travers d'enquêtes téléphoniques.

Etant donné la forte affluence de participants, il a été relativement difficile de les rassembler à la sortie du séminaire pour recueillir les questionnaires d'évaluation. Pour le même motif, tous les participants n'ont pas été enregistrés à l'accueil (environ 127 personnes enregistrées contre un nombre total de participants estimé à plus de 150)

Il est à noter que les représentants des principales associations ont répondu à ce questionnaire (en représentation de leurs membres). L'évaluation a été complétée par une enquête téléphonique.

4.1. Analyse globale des questionnaires de satisfaction (papier)

Globalement, les **retours sont très positifs** tant sur la qualité de l'organisation que sur la qualité des thèmes traités.

85% au total avaient **déjà participé** à des journées de ce type.

> Sur **l'appréciation générale de l'organisation** du séminaire, les évaluations sont à 100% satisfaisantes (36% de très satisfaisants et 64% de satisfaisants).

Les appréciations sont particulièrement bonnes sur **l'accueil** (56% de très satisfaisants, 44% de satisfaisants), le **lieu** (50% de très satisfaisants, 50% de satisfaisants) et **l'interprétariat** (36% de très satisfaisants, 64% de satisfaisants et 6% de peu satisfaisants).


> Sur **l'appréciation générale des sujets** du colloque, les appréciations sont soit très satisfaisantes (18%), soit satisfaisantes (82%).

La présentation sur les **Coûts de production dans les centres d'engraissement en Italie + PAC italienne** est le thème qui a été estimé le plus intéressant (47%), le **Marché italien de la viande bovine** atteint quant à lui 41 %. La **PAC 2014 en France** et le **compte-rendu de la réunion vétérinaire** un peu moins, respectivement 23% et 7%.

Dans le détail :

- **Compte-rendu de la réunion vétérinaire de la veille** : 7% très satisfaisant, 92% satisfaisant.
- **Marché italien de la viande bovine** : 41% très satisfaisant, 47% satisfaisant, 12% peu satisfaisant.
- **Coûts de production dans les centres d'engraissement en Italie + PAC italienne** : 47% très satisfaisant, 41% satisfaisant, 12% peu satisfaisant.
- **PAC 2014 en France** : 23% très satisfaisant, 71% satisfaisant, 6% peu satisfaisant.

> Concernant **l'intention de participer l'an prochain** à une **nouvelle édition d'une journée du bétail français**, il y a unanimité : 100% répondent « oui ». Ce retour confirme que ce colloque est très apprécié et attendu des opérateurs italiens.



> Concernant **la ville la mieux adaptée** pour l'opération : 83% préfèrent Vérone. Les autres villes qui ont été suggérées sont Milan et Alessandria.

> Sur **l'effet de ce colloque sur les importations de bovins de France**, les avis sont partagés, à égalité entre ceux qui pensent que cela aura un effet positif (36%) et ceux qui pensent que cela n'aura aucun effet (36%). En revanche, 27% indiquent que cela aura un effet négatif sur les importations de bovins de France.

> 33% souhaiteraient que **d'autres thèmes soient abordés** (les 66% restants étant satisfaits des thèmes traités).

Les principaux thèmes mentionnés sont :

- La programmation
- Les questions sanitaires

> A l'unanimité (100%), les **thèmes du séminaire** sont bien adaptés à leur activité.

> Seuls 2 opérateurs ont déjà participé à des **journées similaires organisées par d'autres pays**. Il s'agit de journées organisées par la Belgique et la Lituanie.

> Sur les **attentes à l'occasion de ce séminaire**, la plupart des opérateurs recherche :

- Une confrontation des idées entre partenaires français et partenaires italiens
- Une mise à jour de la situation relative à l'engraissement
- Une analyse des problèmes de la filière et des perspectives pour les années à venir
- Une amélioration des relations avec les partenaires français

UBIFRANCE et les Bureaux UBIFRANCE vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Info & Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et des Bureaux UBIFRANCE.



• **Gamme Contacts** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

BUREAU UBIFRANCE DE MILAN / Agrotech

Corso Magenta 63, 20123 Milan ITALIE

Tél. : + 39 02 48 547 584 - Fax : + 39 02 48 19 24 51

Courriel : milan@ubifrance.fr

Réalisé par Véronique DESCAMPS et Arielle GERNEZ

© 2014 - UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE et des Bureaux UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

La présente prestation est/sera délivrée au client dans le cadre des CGV UBIFRANCE.

Le client reconnaît en avoir pris connaissance et y souscrire sans réserve.

Mention Bureau Veritas Certification

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié ISO 9001

